

La Roche-sur-Yon, le 10 août 2020

DOSSIER DE PRESSE

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Visite du jury national pour le maintien du label « 4 fleurs »



CONTACT PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr



Depuis 2014, la Ville de La Roche-sur-Yon s'est engagée dans une stratégie d'aménagement paysager à travers :

- le retour de la nature en ville ;
- la végétalisation des trottoirs favorisant la trame verte ;
- le renforcement de la strate arborée pour rafraîchir la ville ;
- la rénovation de nombreux squares ;
- la mise en place d'actions en faveur de la biodiversité (réfection des mares, régénérescence des haies bocagères, amélioration de la continuité aquatique, sensibilisation du grand public à la biodiversité).

Dans ce cadre-là, un travail quotidien est mené par le service « Nature en Ville » pour animer et embellir la ville. Les équipes de jardiniers proposent à chaque saison des compositions paysagères accompagnées de structures originales, conçues en régie.

En 2017, La Roche-sur-Yon a rejoint la liste prestigieuse des communes françaises labellisées « Villes et Villages Fleuris – 4 Fleurs ». Cette haute distinction (le plus haut échelon) est venue récompenser la qualité d'entretien et d'exploitation du patrimoine vert et arboré de la commune et le travail transversal mené par de nombreux services de la collectivité pour faire rayonner la ville à l'intérieur et au-delà de ses frontières.

Cette distinction est valable 3 ans. Pour être maintenue, elle doit être de nouveau soumise à l'approbation du jury national. Ce dernier sera accueilli le mercredi 19 août à La Roche-sur-Yon pour une visite d'évaluation en compagnie des élus et des services.

En amont de cette visite, la Ville vous propose de découvrir une partie du parcours qui leur sera proposé.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

1. Le label

Depuis 1959, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie : la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, le respect de l'environnement (gestion des ressources naturelles et préservation de la biodiversité), le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique et la préservation du lien social.

Au-delà de cette reconnaissance nationale, le label permet un accompagnement aux communes qui souhaitent perfectionner leur cadre de vie dans le respect de l'identité du territoire.

La labellisation s'effectue à différents niveaux :

- Les communes s'inscrivent auprès de leur département ;
- Les départements sélectionnent les communes susceptibles d'être labellisées et les accompagnent pour se perfectionner ;
- Les régions attribuent les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Fleurs et proposent les communes susceptibles d'être labellisées « 4 Fleurs » au Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF*) ;
- Le CNVVF coordonne le processus global de labellisation et attribue la 4^{ème} Fleur ainsi que les différents prix nationaux.

** Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris est une association Loi 1901 créée par le ministère en charge du tourisme. Garant de l'organisation du label « Villes et Villages Fleuris », il assure son développement et sa promotion au niveau national. Il accompagne également les communes dans la valorisation de leur territoire et de leur identité paysagère et anime le réseau départemental et régional.*

2. La visite du jury national

Aujourd'hui, plus de 250 communes sont labellisées « 4 fleurs ».

Chaque année, plus de 2000 membres du jury sillonnent la France pour attribuer ou confirmer ce label. Pour ce faire, ils se basent sur les critères d'évaluation suivants :

- Stratégie d'aménagement paysager et de gestion ;
- Animation et promotion de la démarche ;
- Valorisation du patrimoine végétal et du fleurissement ;
- Préservation environnementale et qualité de l'espace public ;
- Pertinence des aménagements en fonction des lieux ;
- Organisation de la visite du jury.

N.B. : liste complète des critères d'évaluation en annexe

3 d'entre eux seront présents à La Roche-sur-Yon le mercredi 19 août pour une visite accompagnés par 2 élus (Anne AUBIN-SICARD, première adjointe en charge de la transition écologique et de l'environnement et Françoise BOUET, conseillère municipale en charge des espaces verts et des cimetières) ainsi que 3 agents de la Ville.

Le déroulé

- **16h -16h30** : présentation générale de la ville, de sa politique environnementale et des moyens techniques mis en œuvre sur le territoire pour l'aménagement paysager et le fleurissement.
- **16h30-17h30** : circuit en véhicule à la découverte du patrimoine vert et de sa gestion différenciée (une maintenance spécifique est employée selon le type d'espaces rencontré – urbain, naturel, rural). Le jury sera guidé à travers plusieurs lieux clefs dont l'éco-pâturage de Moulin Sec, le jardin partagé Golly, le cimetière du Point du Jour, l'avenue Gambetta ou encore la place Simone-Veil.
- **17h30-18h30** : circuit à pied dans le centre-ville de La Roche-sur-Yon. Le jury sera notamment conduit au Haras de la Vendée, au square Bayard, sur la place François-Mitterrand, sur l'esplanade Jeannie-Mazurelle, dans la rue Clemenceau ou encore sur la place Napoléon.
- **18h30-19h30** : débriefing du jury – mise en exergue des points forts et des points faibles et temps de questions complémentaires.

Le verdict sera ensuite donné à l'automne pour une remise des prix à Paris en février 2021.



Quelques points clefs du parcours

1. Le square Bayard

À mi-chemin entre le Haras et le centre-ville, cet espace de 11 000 m² est un lieu idéal pour les sorties familiales. Ses nombreuses aires de jeu en bois au milieu des plates-bandes fleuries et l'allée autour de la fontaine centrale ont bénéficié d'une rénovation tenant compte des préconisations de l'ADAP.

2. La place François-Mitterrand

Avec son tracé originel à la Française amélioré au fil du temps, ce square situé à deux encablures du centre-ville est fleuri en toute saison. Ce jardin a bénéficié d'une mise en valeur en 2019 tout en conservant le dessin initial. Les allées ont été réduites favorisant l'agrandissement des gazons et ainsi le retour de la végétalisation en Ville. En complément, des allées permettant la circulation de deux-roues et des PMR ont été créées. La clôture napoléonienne a aussi été rénovée.

3. L'esplanade Jeannie-Mazurelle

Cet espace fait partie des lieux de l'hyper-centre à bénéficier d'une palette végétale assez originale et peu consommatrice d'eau. Les jardiniers, en partenariat avec un pépiniériste local, ont planté divers plantes et fleurs qui favorisent la reconnaissance des végétaux en milieu urbain : Tetrapanax papyfera Rex, Cornus kousa Venus ou encore Hibiscus Moschetos sont quelques-unes des plantations dont peuvent profiter les promeneurs.

4. La place de la Vendée

Cette place a été requalifiée en 2018. Située à deux pas du cœur de ville, elle allie à la fois une dimension esthétique et une autre plus ludique avec la création d'un boulo-drome, la mise en place de mobilier d'assise et de pique-nique et la réalisation d'une fontaine sèche. Des espaces verts ont été créés avec la plantation de nouvelles essences. Des plaques en fonte, symbolisant les intercommunalités de Vendée, ont été installées en son centre, permettant à La Roche-sur-Yon d'asseoir son rôle de « capitale » de la Vendée.

5. La place Napoléon

La place Napoléon constitue le point central de La Roche-sur-Yon et de son centre-ville quadrillé par ses grandes avenues (Pentagone). Conçue par l'architecte-urbaniste Alexandre Chemetoff, elle a été pensée comme un véritable « salon à ciel ouvert » (transats, espaces engazonnés...).

Elle propose aux visiteurs un bestiaire mécanique, imaginé par François Delarozière, le créateur de la compagnie La Machine à Nantes. Les animaux qui y logent peuvent être articulés par le public, en actionnant des boutons et manettes depuis les berges. La maintenance des Animaux est gérée en régie par 3 électromécaniciens du service « Nature en ville ».

Ancien parking, la nature y a retrouvé aujourd'hui toute sa place :

- > 50 000 fleurs, plantes et arbres agrémentent la place (érables, liquidambers, arbres à miel, pois de senteur, jasmins, lis des marais, salicaies, nénuphars...);
- > 8 bassins de 20 cm à 1,4 m de profondeur, alimentés par l'eau de pluie des bâtiments voisins ;
- > Une dizaine d'animaux mécaniques y ont trouvé refuge : crocodile, perche du Nil, Grand Duc, flamants roses, ibis sacré, loutre, hippopotame, dromadaire... ;
- > Des carpes koï, des poules d'eau, et plus récemment une famille de canards, se sont installés dans les bassins.

Focus sur ...

1. Le cahier de fleurissement

Chaque année, le service « Nature en ville » élabore un cahier de fleurissement, sorte de feuille de route pour végétaliser la ville en toute saison. 3 périodes particulières jalonnent l'année : le fleurissement automnal, le fleurissement printanier et les décorations de Noël. Les camaïeux de couleurs sont travaillés dans chaque jardin avec une palette végétale adaptée. Les serres municipales proposent et produisent des nouveautés afin d'assurer un constant renouvellement. Des structures réalisées en interne accompagnent aussi le fleurissement.

Le thème choisi pour 2020 est la biodiversité urbaine yonnaise, en référence à la conférence mondiale de Marseille. On peut ainsi actuellement retrouver en ville des structures bois/métal représentant une biosphère sur le rond-point du Sydev, une reproduction du panneau « Villes et villages fleuris – 4 fleurs » sur le virage du Haras (accompagné d'animaux en fer forgé et de nichoirs à oiseaux) ou encore des structures métalliques construites à partir de matériaux recyclés au niveau de la place Mitterrand.

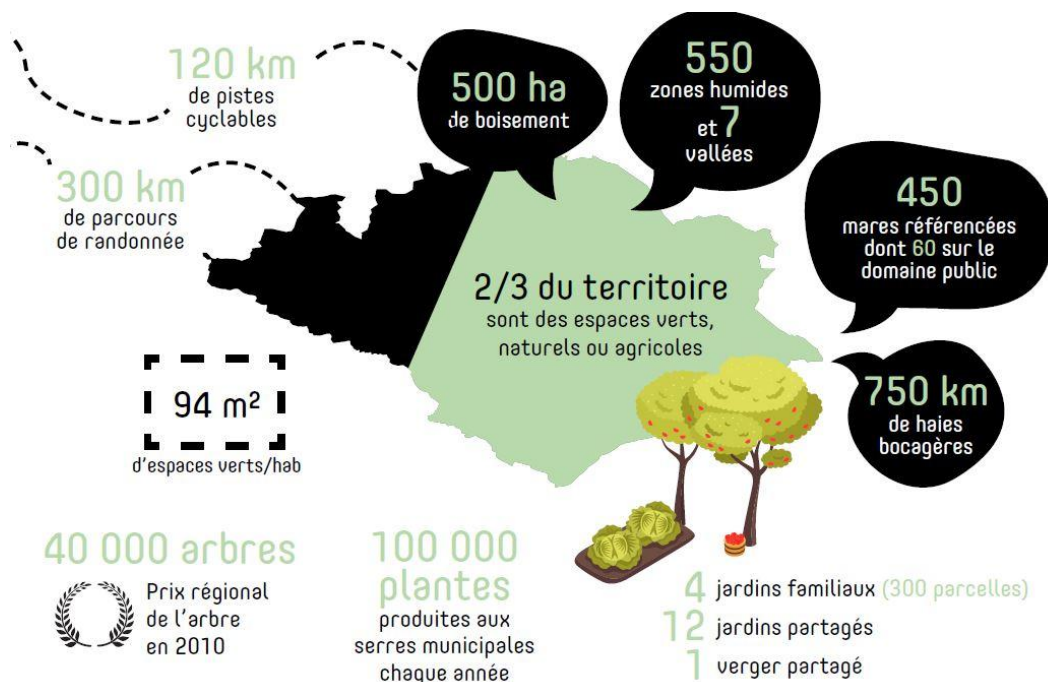
Thématiques du fleurissement les années passées :

2017 > Le bal des papillons

2018 > Quand la caravane passe (en lien avec le Tour de France)

2019 > Année Napoléon

2. Les chiffres clefs du patrimoine vert



3. Les services impliqués dans l'entretien et la valorisation du patrimoine vert et arboré

Le service nature en ville (SNV)

Le service Nature en ville a pour mission l'entretien et la rénovation des parcs et jardins, des espaces verts divers, des espaces sportifs ainsi que la création et la mise en valeur du fleurissement. Les nombreux nouveaux projets sont pensés et réalisés afin de proposer aux Yonnais des espaces publics de proximité qualitatifs à moins de 10 minutes de marche de chaque habitation. De grands espaces naturels sont ainsi mis à leur disposition. Le service compte 71 agents et 7 apprentis répartis en trois pôles pour optimiser au mieux nos actions :

- **Pôle Parcs et jardins** : entretien, rénovation, fleurissement.
- **Pôle Équipements sportifs / jeux / matériel** : interventions sur les zones sportives et abords, maintenance des aires de jeu, installation et suivi des systèmes d'arrosage, interventions avec le gros matériel, maintenance des animaux mécaniques de la place Napoléon.
- **Pôle Gestion du patrimoine** : suivi du patrimoine sur le SIG et en comptabilité d'exploitation, suivi de l'externalisation entretien et rénovation, marchés publics, serres municipales.

3 équipes d'insertion viennent compléter l'équipe : encadrées par des agents de maîtrise du SNV, elles interviennent sur le patrimoine. Deux équipes sont dédiées aux espaces verts et une équipe est dédiée à la réalisation de petite maçonnerie. Ce renfort de l'atelier collectif d'insertion correspond à 14 ETP (équivalent temps plein). Ces postes sont subventionnés à 75 % par l'État.

Le service paysage et transition écologique

5 agents experts du paysage, de la biodiversité et de l'écologie mettent un lien entre tous les projets et les actions de développement durable.

Trame verte, trame bleue, Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), stratégies en lien avec le paysage et la biodiversité, préservation des cours d'eau, annexes hydrauliques, espaces naturels dans les projets d'aménagement et les documents de planification, leurs actions s'axent sur 3 thèmes principaux :

- Actions de restauration des cours d'eau et zones humides ;
- Lutte contre les nuisibles et plantes envahissantes ;
- Sensibilisation du grand public.

Le service eau, assainissement et déchet

18 agents gèrent le cycle de l'eau, l'assainissement et les déchets. La redevance incitative mise en œuvre sur l'Agglomération pour la collecte des déchets est très performante et souvent citée en exemple lors de colloques nationaux et Européens.

Le service propreté urbaine

25 agents se mobilisent au quotidien pour le ramassage des papiers, détritiques, et le balayage des rues. Ils sont répartis en 4 équipes :

- Propreté mécanique ;
- Propreté manuelle ;
- Anti-tags ;
- Gestion de l'herbe sur les trottoirs.

La direction des espaces publics

Les chargés d'opération coordonnent les projets de requalification urbaine et travaillent en étroite collaboration avec les agents de la direction Environnement pour la partie végétalisation et conception paysagère.

GRILLE D'ÉVALUATION

1 LA VISITE DU JURY

	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
Présence d'un binôme élu et technicien			🌸 🌸	🌸🌸 🌸🌸🌸	
Organisation de la visite		🌸	🌸🌸 🌸🌸	🌸🌸🌸	
Pertinence du circuit		🌸	🌸🌸 🌸🌸	🌸🌸🌸	

2 LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET MUNICIPAL

	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
> Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire					
Connaissance et prise en compte des exigences du label			🌸 🌸	🌸🌸 🌸🌸🌸	
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		🌸	🌸🌸 🌸🌸	🌸🌸🌸	
> Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement					
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		🌸	🌸🌸 🌸🌸	🌸🌸🌸	
Transversalité entre les services municipaux		🌸	🌸🌸 🌸🌸	🌸🌸🌸	
Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public	🌸	🌸🌸	🌸🌸🌸	🌸🌸🌸	
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	🌸	🌸🌸	🌸🌸🌸 🌸🌸🌸		
Pertinence de la gestion en fonction des lieux (gestion différenciée)	🌸	🌸🌸	🌸🌸🌸 🌸🌸🌸		
Présence du végétal toute l'année		🌸 🌸	🌸🌸	🌸🌸🌸	

3 ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
> Actions vers la population					
Information		🌸	🌸🌸 🌸🌸	🌸🌸🌸	
Concertation	🌸 🌸	🌸🌸	🌸🌸🌸		
Animation - pédagogie		🌸 🌸	🌸🌸 🌸🌸		
Promotion du label	🌸	🌸🌸	🌸🌸	🌸🌸🌸	
> Actions vers les touristes					
Information / animation		🌸 🌸	🌸🌸 🌸🌸		
Promotion du label	🌸	🌸🌸	🌸🌸	🌸🌸🌸	

4 PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
> Arbres					
Diversité botanique	🌸	🌸🌸	🌸🌸 🌸🌸		
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		🌸 🌸	🌸🌸	🌸🌸 🌸🌸	
Qualité d'entretien et mesures de protection		🌸 🌸	🌸🌸 🌸🌸		
Renouvellement	🌸	🌸🌸	🌸🌸 🌸🌸		
> Arbustes, plantes grimpantes					
Diversité botanique	🌸	🌸🌸	🌸🌸 🌸🌸		
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		🌸 🌸	🌸🌸	🌸🌸	
Qualité d'entretien (taille notamment)		🌸 🌸	🌸🌸 🌸🌸		
Renouvellement	🌸	🌸🌸 🌸🌸	🌸🌸		
> Pelouses, prairies, couvre-sols, plantes mellifères/nectarifères					
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux	🌸	🌸🌸 🌸🌸	🌸🌸		
Qualité d'entretien		🌸 🌸	🌸🌸 🌸🌸		
> Fleurissement					
Diversité botanique		🌸	🌸 🌸	🌸🌸	
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		🌸 🌸	🌸🌸	🌸🌸	
Créativité	🌸	🌸🌸	🌸🌸 🌸🌸		
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)		🌸 🌸	🌸🌸	🌸🌸	
Qualité d'entretien	🌸	🌸🌸 🌸🌸	🌸🌸		

5 GESTION ENVIRONNEMENTALE

	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
> Actions en faveur de la biodiversité					
Connaissance et inventaire		🌱 🌱🌱	🌱🌱 🌱🌱🌱🌱		
Protection		🌱 🌱🌱	🌱🌱 🌱🌱🌱🌱		
Sensibilisation		🌱 🌱🌱	🌱🌱 🌱🌱🌱🌱		
> Actions en faveur des ressources naturelles					
Protection des sols	🌱	🌱🌱 🌱🌱🌱	🌱🌱🌱		
Economie et origine des ressources en eau		🌱 🌱🌱	🌱🌱	🌱🌱🌱🌱	
Valorisation des déchets verts		🌱 🌱🌱	🌱🌱 🌱🌱🌱🌱		
Méthodes alternatives d'entretien		🌱 🌱🌱	🌱🌱	🌱🌱🌱🌱	
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	🌱	🌱🌱 🌱🌱🌱	🌱🌱🌱		
Autres actions contre le changement climatique (ilot de fraîcheur, déminéralisation des sols, etc.)	🌱	🌱🌱 🌱🌱🌱	🌱🌱🌱		

6 QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
> Actions en faveur de la qualité de l'espace public					
Mise en valeur du patrimoine bâti (ravalement de façades, végétalisation, etc.)	🌱	🌱🌱	🌱🌱🌱	🌱🌱🌱🌱	
Maîtrise de la publicité et des enseignes		🌱 🌱🌱	🌱🌱	🌱🌱🌱🌱	
Effacement des réseaux	🌱	🌱🌱	🌱🌱 🌱🌱🌱🌱		
Mobilier urbain		🌱	🌱🌱 🌱🌱🌱	🌱🌱🌱🌱	
Qualité de la voirie et des circulations		🌱	🌱🌱 🌱🌱	🌱🌱🌱🌱	
Propreté		🌱	🌱🌱 🌱🌱	🌱🌱🌱🌱	
Accessibilité	🌱	🌱🌱	🌱🌱	🌱🌱🌱🌱	

7 ANALYSE PAR ESPACE

	INEXISTANT	INITIÉ	RÉALISÉ	CONFORTÉ	COMMENTAIRES
> Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion					
Entrées de commune		🌱	🌱🌱 🌱🌱	🌱🌱🌱	
Centre de commune			🌱 🌱	🌱🌱 🌱🌱🌱	
Quartiers d'habitation		🌱	🌱🌱 🌱🌱	🌱🌱🌱	
Parcs et jardins			🌱 🌱	🌱🌱 🌱🌱🌱	
Jardins à vocation sociale et pédagogique	🌱 🌱	🌱🌱	🌱🌱🌱		
Abords d'établissements publics		🌱	🌱🌱 🌱🌱	🌱🌱🌱	
Cimetières	🌱 🌱	🌱🌱	🌱🌱🌱		
Espaces sportifs	🌱 🌱	🌱🌱	🌱🌱🌱		
Aires de jeux	🌱 🌱	🌱🌱	🌱🌱🌱		
Zones d'activité		🌱 🌱	🌱🌱 🌱🌱		
Espaces naturels		🌱	🌱🌱 🌱🌱	🌱🌱🌱	
Maillages et coulées vertes	🌱 🌱	🌱🌱	🌱🌱		
Infrastructures de déplacement	🌱	🌱🌱	🌱🌱 🌱🌱		
Autre espace	🌱	🌱🌱	🌱🌱 🌱🌱		

